



Le 7 janvier 2104

ACCORD DE COMPETITIVITE : 2ème ROUND DE NEGOCIATION

Nos deux organisations syndicales se sont engagées, en fin d'année dernière, auprès de notre Directeur Général, à essayer d'aboutir rapidement à un accord de compétitivité, donc d'économies, à hauteur de **5M€**

Economies qui permettront, avec l'aval du Conseil d'Administration, de faire une nouvelle offre à nos clients, dans un environnement concurrentiel féroce, pour décrocher des commandes rapidement.

Des commandes, rappelons-le, indispensables pour assurer l'avenir de notre entreprise et de nos emplois après la vague du A34.

Nos deux organisations ont donc établi une plateforme commune de propositions mais aussi de revendications qui a été présentée ce jour en **Commission Paritaire de Négociation**.

Tout d'abord, nous le répétons, ces propositions sont un "investissement" des salariés dans leur entreprise, pas un "cadeau fait au patron".

Dès retour "à meilleure fortune", les salariés devront pouvoir en récupérer "le capital et les intérêts".

Nous veillerons aussi à ce que les efforts soient partagés équitablement, et ce à tous les niveaux de l'entreprise !

1 - Blocage de jours ARTP

Blocage de 50% de nos jours d'ARTP avec sécurisation de 50% de ces jours bloqués. Leur récupération se fera sous une forme qui reste à définir.

Le gain attendu est d'environ 4,2M€

En contrepartie nous demandons :

- La "libération" de la quatrième semaine de congés d'été qui pourra être prise à la convenance du salarié
- L'assouplissement des bornes de travail hebdomadaire pour se créer des 1/2 journées de "liberté", parfois nécessaires aux contraintes personnelles

2 - Simplification des primes

La forfaitisation des primes permettra de faire des économies, de temps pour les agents de maîtrise, et sur les frais de maintenance informatique.

Le gain estimé est d'environ 0,1M€

En contrepartie, nous demandons la mise en place de la subrogation.

3 – Prévoyance

Renégociation des prestations sur le Gros Risque (incapacité, invalidité, décès) pour réduire le coût employeur, sans changement de cotisation pour les salariés.

Le gain estimé est d'environ 0,2M€

En contrepartie, il faut étudier s'il est possible de maintenir les prestations sous forme d'option.

4 – ITDR

Réduction des modalités d'attribution de l'ITDR

Le gain attendu est de 0,5M€(sachant qu'en moyenne l'ITDR coûte 2,5M€ par an)

En contrepartie, il faut s'assurer que cela ne mettra pas, à court terme, quelques salariés en difficulté.

5 - Conditions d'application de l'accord

- A la commande d'un ou plusieurs navires
- Pour une durée déterminée en fonction de la commande ferme de ce ou ces navires
- Avec une clause de revoyure annuelle permettant de réduire l'impact de cet accord si des économies sont dégagées par ailleurs dans la renégociation du statut social qui reste bien évidemment d'actualité

Ce sont donc 5M€ qui ont été mis sur la table des négociations ! Comme nous nous y étions engagés !

Mais nous avons aussi revendiqué de revenir sur deux points en cas de signature

- **La réouverture des NAO afin de remettre enfin en route une politique salariale en 2014**
- **La redistribution aux salariés de 50% des gains dégagés par le "Travailler mieux" qui, rappelons-le, a été mis en place à la demande de nos deux organisations, même en l'absence d'un précédent accord.**

Nous noterons aussi, que les propositions ci-dessus reprennent, peu ou prou, celles qui avaient été faites par nos organisations lors de la précédente négociation, sans succès.

Si, de part et d'autre, direction comme salariés, nous avons été plus entendus, nous ne serions pas aujourd'hui en train de négocier dans l'urgence pour décrocher une commande... ni obligés de renégocier notre statut social !

C'est donc un pari pour l'avenir de notre entreprise que la CFDT et CFE-CGC font aujourd'hui, en tant qu'organisations syndicales responsables.

Nous pensons, par ces propositions et leurs contreparties, qu'il est possible de relancer une véritable dynamique pour notre Chantier afin d'assurer, demain, nos emplois et de revenir à une meilleure situation économique.

A "meilleure fortune" comme il se dit, avec redistribution aux salariés !